

M. Vincent, quant à lui, s'est dit d'avis que l'Accord de coopération dans le domaine de l'environnement «témoigne de notre conviction que le développement économique doit se faire d'une manière qui respecte et protège l'environnement. En fait, une bonne politique économique, la politique commerciale incluse, va de pair avec une bonne politique en matière d'environnement».

M. Hockin s'est dit réjoui de cette nouvelle étape vers la mise en oeuvre de l'ALENA et des possibilités que celui-ci offre aux travailleurs canadiens. «Les exportations sont synonymes de croissance, et la croissance crée des emplois pour les Canadiens», a déclaré le Ministre.

M. Hockin a également rendu public le texte d'une entente entre les ministres des trois pays de l'ALENA établissant un groupe de travail pour faciliter le recours efficace aux dispositions du chapitre 8 de l'ALENA, qui porte sur les augmentations subites des importations.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874